

## 2011 : Année internationale de la chimie

Le site français de l'Année internationale de la chimie vit ! Allez le visiter !

[www.chimie2011.fr](http://www.chimie2011.fr)

Depuis le dernier numéro, vous trouverez sur le site de nouvelles informations, en particulier les initiatives dans vos régions. Mais les préparatifs pour l'AIC ne font que commencer et si vous avez des idées d'animations, de célébrations, alors n'hésitez plus, le site est là pour vous aider.

Il faut aller le visiter et y déposer vos idées. Tout le monde peut participer : individus, groupes d'amis, étudiants, sections régionales, laboratoires... La seule contrainte est que vos idées se rattachent à l'un des thèmes de l'année : l'environnement, l'énergie, les matériaux ou la santé.

Comment faire ? Rien de plus simple : tout commence par une demande de labellisation scientifique de votre projet. Si celui-ci s'inscrit dans le cadre de la célébration du centenaire du prix Nobel de Marie Curie, vous pouvez demander également le label MSC 100. Pour cela, aller sur le site et se rendre dans « Déposer un projet ».

### Pour déposer un projet

Le dépôt de projets est ouvert à tout individu, association ou institution qui prépare une action pour l'Année internationale de la chimie ou la célébration du centenaire du prix Nobel de chimie de Marie Curie.

Il est demandé de compléter les rubriques accessibles dans « Déposer un nouveau projet ». La partie budget n'est demandée, pour le moment, qu'à titre indicatif, car le label scientifique doit vous permettre d'engager les démarches dans votre région pour obtenir le financement de votre projet.

Lorsque vous entrez un projet, visuali-

sez-le avant de le déposer.

À ce stade, vous aurez la possibilité de joindre un fichier complémentaire (format PDF, 16 Mo max.).

Une fois ces actions terminées, vous pouvez demander la labellisation.

### Déroulement de la procédure d'évaluation des projets

Pour assurer le meilleur traitement des documents éligibles, la transmission des projets déposés au comité de labellisation devra être validée par le correspondant de votre région.

Le comité de labellisation se réunit une fois par mois pour évaluer les projets reçus. La prochaine date

d'évaluation est fixée au **14 juin 2010**.

Vous serez par la suite informés par courriel de l'évaluation donnée à votre projet.

### Liens utiles

- L'Unesco déclare 2011 Année internationale de la chimie : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001583/158362f.pdf>
- La chimie, une ambition pour la France et l'Europe : [www.ambitionchimie.eu](http://www.ambitionchimie.eu)
- La Société Chimique de France s'engage : [www.societechimiquedefrance.fr/fr/2011-sera-l-annee-internationale-de-la-chimie.html](http://www.societechimiquedefrance.fr/fr/2011-sera-l-annee-internationale-de-la-chimie.html)

**Avec le soutien de :** l'Académie des sciences – Comité National de la Chimie, le Comité Ambition Chimie, Chimie et Société, le CNRS/Institut de chimie, le CEA, la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation, la FFC, la FGL, la Fondation internationale de la Maison de la Chimie, l'IFP, l'IUPAC, le Musée Curie/Institut Curie, Sanofi, la SCF, la SF2M, l'UdPPC, l'UIC et l'UNESCO.